



Finances durables en Méditerranée quels instruments pour quels impacts ?

La Méditerranée est aujourd'hui l'épicentre d'une convergence de crises : une transition énergétique qui peine à décoller, un stress hydrique devenant critique, une pollution atmosphérique persistante et des menaces inédites sur la biodiversité. Face à cette complexité, il n'existe pas de «solution financière» unique. L'enjeu crucial pour les décideurs est désormais de calibrer la réponse : quel instrument économique est le plus performant pour quel défi spécifique ? Le dernier rapport du Plan Bleu évalue l'efficacité réelle des outils et mécanismes financiers disponibles (Plan Bleu et UNEP/MAP, 2025). Voici le mode d'emploi pour activer les leviers fiscaux et financiers sur quatre piliers stratégiques : l'énergie, l'eau, la qualité de l'air et la biodiversité.

1. Fiscalité Énergétique : quand la contrainte fiscale stimule l'innovation

Les conclusions du rapport montrent qu'aucun instrument ne fonctionne de manière isolée et que la coordination entre fiscalité, incitations et normes constitue la clé du succès. En effet, l'approche la plus efficace pour financer la transition ou la restauration marine ne repose pas sur un outil unique, mais sur un «mix politique» (policy mix) intégré où les mécanismes se renforcent mutuellement. Par exemple, taxer les activités polluantes doit impérativement s'accompagner d'un réinvestissement des revenus dans des alternatives durables ou des aides sociales ; à défaut, ces taxes sont perçues comme purement punitives et se heurtent à une forte résistance politique et sociale. Les trois exemples ci-dessous illustrent parfaitement la nécessité de cette synergie :

Taxes et tarifs de rachat : des résultats contrastés.

L'étude Plan Bleu de l'impact des taxes environnementales et des tarifs de rachat (Feed-in Tariffs) sur les émissions de gaz à effet de serre apporte des conclusions nuancées. La fiscalité seule reste insuffisante : une augmentation de 1 point de pourcentage des taxes environnementales ne réduit les émissions de GES par habitant que de 0,01 à 0,02 %. Pour être efficaces, ces taxes doivent être couplées à des normes et standards qui amplifient leur effet dissuasif. L'impact de la

taxe devient significatif lorsqu'elle est associée à une rigueur réglementaire stricte (comme l'imposition de normes d'émissions maximales ou de mandats d'efficacité énergétique). Ces normes bloquent les solutions de facilité et obligent l'entreprise à innover pour respecter la loi, tandis que la taxe pénalise financièrement son retard.

L'Éco-Innovation stimulée par la fiscalité au sud :

la taxation énergétique ne freine pas la compétitivité dans les pays du Sud de la Méditerranée, mais stimule l'éco-innovation. L'étude portant sur 6 952 entreprises en Algérie, Égypte, Jordanie, Maroc, Tunisie et Turquie révèle que l'impact est particulièrement marqué dans les services et le commerce, où la taxe incite à réduire la facture énergétique par l'innovation. Pour les industries lourdes, l'effet dépend de la conscience écologique de l'entreprise. Deux facteurs amplifient cette dynamique : les entreprises ayant déjà adopté des mesures volontaires de gestion énergétique réagissent plus positivement, et la pression des clients exigeant des certifications environnementales double parfois l'effet incitatif de la taxe.

Coût Social du Carbone (CSC), adapter la fiscalité

aux capacités nationales : pour garantir l'efficacité économique et l'acceptabilité sociale, la tarification du carbone doit impérativement prendre en compte les capacités structurelles et fiscales propres à chaque pays.

Le rapport Plan Bleu révèle une forte hétérogénéité du Coût Social du Carbone (CSC) à l'horizon 2100, reflétant des disparités économiques majeures : alors que l'Europe du Sud affiche un CSC élevé (750–800 USD/tCO₂) justifiant une taxation ambitieuse, l'Afrique du Nord présente des valeurs plus faibles (400–600 USD/tCO₂) liées à des économies moins diversifiées et fortement dépendantes aux fossiles. Imposer une taxe uniforme à l'échelle méditerranéenne serait politiquement irréaliste et économiquement risqué. Une approche différenciée est indispensable par pays, en raison des vulnérabilités climatiques et des capacités fiscales très diverses, pour permettre une transition progressive et socialement acceptable. Par exemple, les pays du nord du bassin (Europe du Sud), dotés d'infrastructures d'énergies renouvelables avancées, peuvent supporter des taxes carbone élevées (atteignant 100 % du coût social du carbone). À l'inverse, les pays du sud du bassin (Afrique du Nord), fortement dépendants des énergies fossiles, nécessitent une mise en œuvre très progressive et des filets de sécurité sociale (transferts monétaires ciblés) pour éviter des chocs économiques majeurs.

2. De la conservation à la restauration grâce à différents modèles financiers

La Loi européenne sur la restauration de la nature, adoptée en 2024, et les objectifs mondiaux du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal adopté en 2022, imposent de trouver des financements pérennes pour les écosystèmes marins. Concernant les Aires Marines Protégées (AMP) et la lutte contre les espèces invasives, cela nécessite des modèles économiques autonomes capables de survivre aux aléas budgétaires. L'analyse comparative suivante des instruments financiers révèle trois approches complémentaires adaptées aux contextes méditerranéens.

1. Les Fonds fiduciaires de conservation, comme le MedFund, permettent de sécuriser le financement à long terme des coûts récurrents (patrouilles, suivi scientifique, entretien) grâce à un capital initial dont seuls les rendements sont utilisés (depuis 2022, le MedFund utilise ce levier financier pour prioriser spécifiquement le financement des Aires Marines Protégées qui instaurent au moins une « zone de non-prélèvement » stricte). Cette stabilité est cruciale pour les pays du Sud et de l'Est du bassin,

souvent soumis à des budgets publics instables.

2. Les redevances d'usage permettent de taxer les activités touristiques dans les AMP, comme la plongée ou la plaisance, pour générer des revenus liés à l'intensité de l'usage. Le parc national de Brijuni en Croatie illustre parfaitement ce modèle. Le parc impose des frais d'entrée aux visiteurs et des redevances sur l'hébergement, la plongée et le kayak. Les revenus collectés ne partent pas dans le budget général de l'État : ils sont strictement « fléchés ». Une partie est conservée directement par le parc pour garantir son indépendance financière (auto-financement des patrouilles et de l'entretien), et l'autre partie alimente le fonds national des « Parcs de Croatie » pour soutenir la protection de la nature à plus grande échelle.

3. La valorisation économique des espèces non-indigènes. Face aux 27,3 milliards de dollars de coûts régionaux (Kourantidou et al., 2021), développer des marchés pour ces espèces (alimentation, gastronomie) transforme une menace en opportunité, en incitant les acteurs locaux à leur pêche et régulation. Des initiatives pilotes en Méditerranée montrent déjà des résultats prometteurs pour contrer les espèces exotiques envahissantes grâce aux outils économiques, mais avec des degrés de complexité variables :

Un exemple réussi (le crabe bleu) : la création de nouvelles filières commerciales pour le crabe bleu a permis de transformer un risque écologique en une nouvelle opportunité économique pérenne pour les pêcheurs locaux, dont le modèle s'autofinance grâce à la demande du marché.

Un exemple plus complexe (le poisson-lion / poisson-ballon) : à Chypre et en Turquie, les gouvernements ont mis en place des subventions et primes directes versées aux pêcheurs pour chaque prise de poisson-lion ou de queue de poisson-ballon toxique. Bien que cette méthode réduise efficacement les densités locales de ces espèces invasives, elle reste complexe à pérenniser : elle dépend d'apports continus d'argent public (subventions à court terme) et de campagnes d'engagement communautaire lourdes, car ces espèces non indigènes peinent à générer un marché commercial autonome suffisant pour se passer de l'aide de l'État.

Finances durables en Méditerranée

PRIORITÉ	INSTRUMENT FINANCIER	POURQUOI L'UTILISER ? (ATOUTS MAJEURS)	POINT DE VIGILANCE (DÉFIS)
1	Fonds Fiduciaires (ex: MedFund)	Stabilité. Garantit un financement à long terme des coûts de gestion (salaires, fuel) indépendamment des aléas politiques.	Exige une gouvernance irréprochable et un capital de départ important.
2	Redevances d'usage (Tourisme)	Rendement. Capte la rente touristique pour financer directement des mesures de gestion au sein des aires protégées. Facile à mettre en place.	Revenus volatils (dépendants des flux touristiques) ; nécessite une affectation stricte des fonds collectés directement vers les coûts de gestion des AMP (patrouilles, suivi scientifique) ou les mesures de restauration des écosystèmes affectés (au lieu d'être absorbés par le budget général de l'État ou de la commune)
2	Financement Mixte (Public-Privé)	Effet de levier. Utilise l'argent public pour réduire le risque et attirer les investisseurs privés pour le financement de la restauration de la nature.	Risque de privilégier la rentabilité financière sur l'impact écologique réel.
2	Subventions Publiques (Réorientées)	Puissance. Rediriger les aides existantes (par exemple à la pêche) vers la restauration offre un impact massif immédiat.	Demande un positionnement politique fort pour affronter les lobbys existants.
3	Obligations Bleues (Blue Bonds)	Échelle. Idéal pour financer de très grandes infrastructures (comme la construction d'«infrastructures naturelles défensives» pour protéger les côtes contre l'érosion) ou des projets transfrontaliers. (Exemple international : la République des Seychelles a émis avec succès une obligation bleue de 15 millions USD pour financer l'expansion de ses AMP et l'amélioration de sa gouvernance halieutique).	Mécanisme inadapté aux initiatives locales de petite taille en raison des coûts de transaction élevés ; requiert des audits indépendants (tierce partie) extrêmement stricts sur les indicateurs de performance pour garantir l'impact écologique réel et éviter l'écoblanchiment (greenwashing).
4	Marchés Carbone / Biodiversité	Innovation. Permet de valoriser financièrement le stockage du carbone (herbiers de Posidonie).	Marché immature ; manque de standards scientifiques robustes pour vérifier «l'additionnalité écologique» (prouver que le gain n'aurait pas eu lieu sans le financement) et mesurer concrètement les résultats positifs sur la biodiversité à long terme via des méthodes standardisées de Suivi, Rapportage et Vérification (MRV).

Tableau 1. Synthèse des leviers financiers pour la biodiversité marine
Source : Synthèse basée sur le Tableau 3 du Chapitre 4 (Plan Bleu et UNEP/MAP, 2025)

3. L'eau : arbitrer entre agilité financière et échelle d'action

Face à la pénurie croissante des ressources en eau, le financement de l'innovation hydrique nécessite des outils adaptés à la maturité des projets et aux capacités d'investissement locales (voir Tableau 2). Le financement participatif (crowdfunding) émerge comme un outil agile particulièrement adapté aux contextes de blocage bancaire ou de projets à petite échelle. Toutefois, son impact reste limité par la faible pénétration des paiements numériques dans certaines régions méditerranéennes et par les montants mobilisables, généralement insuffisants pour les infrastructures lourdes.

Pour ces dernières, les Partenariats Public-Privé (PPP) demeurent indispensables. L'exemple de la station d'épuration de la Nouvelle Caire en Égypte, la première de ce type dans le pays financée via un accord de construction-exploitation-transfert (BOT) de 20 ans, démontre que les PPP offrent la meilleure capacité de mobilisation de capitaux à grande échelle et permettent de transférer les risques techniques et financiers vers le secteur privé tout en réduisant le fardeau financier du gouvernement. Néanmoins, la réussite de ces partenariats repose sur des cadres réglementaires stricts garantissant l'équité sociale d'accès à l'eau, la transparence tarifaire et le maintien de la qualité de service.



Image 1. Pénurie d'eau © Getty Images

INSTRUMENT FINANCIER	FACILITÉ D'ACCÈS	SOUTIEN RÉGLEMENTAIRE	ÉVOLUTIVITÉ (SCALABILITÉ)	IMPACT ENVIRONNEMENTAL	ATTRAIT INVESTISSEUR
Partenariats Public-Privé (PPP)	Élevée	Modérée	Élevée	Élevée	Élevée
Financement Mixte	Élevée	Modérée	Élevée	Élevée	Élevée
Obligations Vertes	Faible	Élevée	Élevée	Élevée	Élevée
Capital-Investissement	Faible	Élevée	Élevée	Modérée	Élevée
Prêts Bancaires	Élevée	Modérée	Élevée	Modérée	Élevée
Subventions (Grants)	Élevée	Modérée	Faible	Modérée	Faible
Concours d'Innovation	Modérée	Élevée	Faible	Modérée	Élevée
Financement Participatif	Modérée	Faible	Faible	Modérée	Faible

Tableau 2. Classement des instruments financiers pour l'eau (Impact vs Faisabilité)
 Source : Synthèse basée sur le Tableau 3 et Tableau A1 du Chapitre 6 (Plan Bleu et UNEP/MAP, 2025)



4. Qualité de l'air : quand la structuration financière compte

L'analyse économétrique du Plan Bleu portant sur 21 pays méditerranéens démontre que l'émission d'obligations vertes agit directement sur la qualité de l'air local.

La maturité modérée, clé de l'efficacité : l'efficacité environnementale ne dépend pas uniquement du volume financier mais de la structuration temporelle de la dette. Les résultats prouvent que les obligations à maturité modérée (5 à 10 ans) sont environ deux fois plus efficaces pour réduire la pollution atmosphérique que celles à court ou très long terme. Cet horizon temporel de 5 à 10 ans correspond parfaitement au cycle de mise en œuvre de projets tels que l'installation d'infrastructures d'énergies renouvelables ou la modernisation

industrielle lourde (ex : en Égypte, au Maroc ou en Turquie), laissant suffisamment de temps pour déployer efficacement la technologie tout en maintenant la pression sur les résultats.

Ciblage sectoriel et fréquence d'émission : L'impact des obligations vertes est maximal lorsqu'elles ciblent les secteurs à fortes émissions et s'appuient sur une haute fréquence d'émission (plutôt que sur un volume financier unique). Par exemple, en France, cette fréquence d'émission régulière permet de financer une séquence continue de projets d'amélioration de la qualité de l'air urbain (de l'électrification des transports publics à l'installation de systèmes de contrôle des émissions industrielles). De même, en Italie, des émissions régulières facilitent la transformation progressive des zones industrielles en finançant, étape par étape, des technologies de production plus propres et des systèmes de surveillance de la qualité de l'air.

5. Perspectives et Conclusion : après les outils, la stratégie régionale

Pour transformer la finance durable en moteur de résilience régionale, des leviers complémentaires doivent être mobilisés de manière coordonnée.

i. Réformer les subventions publiques : réorienter les flux publics vers des activités compatibles avec les objectifs climatiques implique la suppression progressive des subventions dommageables à l'environnement, notamment aux énergies fossiles et à la surpêche, accompagnée de mesures sociales pour en atténuer les effets induits par ces suppressions. Cette réforme doit être adaptée aux contextes nationaux tout en s'inscrivant dans une ambition régionale commune.

ii. Taxonomie méditerranéenne : l'absence de définitions partagées freine les investissements transfrontaliers et accroît le risque de "greenwashing". L'élaboration d'une Taxonomie Méditerranéenne des activités durables, contextualisée aux spécificités régionales (gestion de l'eau, potentiel solaire, biodiversité marine), permettra de créer un langage commun pour les marchés financiers et de renforcer la cohérence des choix d'investissement. Le Plan Bleu s'y attèlera au cours du biennium 2026-2027.

iii. Mobilisation des finances privées : la transition ne pourra être financée par les seuls budgets publics. Le financement mixte, mobilisant les fonds publics ou

philanthropiques comme levier du capital privé, est clé pour soutenir les projets innovants en énergies renouvelables, gestion de l'eau et restauration écologique. Le rapport du Plan Bleu prévu en 2026 approfondira ces mécanismes.

iv. La SMDD comme cadre structurant et stratégique : enfin, la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD 2026-2035) constitue une opportunité décisive pour repenser l'avenir de la Méditerranée (UNEP/MAP, 2025). Sa mise à jour marque un tournant en reconnaissant explicitement le rôle central des outils économiques et financiers dans la concrétisation des engagements environnementaux. La SMDD s'articule autour de trois priorités financières :

1. aligner les flux publics sur les objectifs de durabilité,
2. réformer les incitations économiques en réduisant les subventions dommageables à l'environnement,
3. mobiliser le secteur privé via la finance durable et le financement mixte.

Elle offre également un cadre pour répondre à la fragilité croissante des finances et fiscalités locales, alors que les municipalités, en première ligne face aux chocs environnementaux, voient leurs recettes menacées. Dans ce contexte, le Plan Bleu structure le pilier « finances durables » de la SMDD afin d'outiller les décideurs et accélérer la transition écologique. La SMDD n'est plus seulement un cadre d'intentions : elle doit devenir le moteur financier, pour les décideurs et les investisseurs, de la résilience méditerranéenne.



Image 2. Finance verte © Istock

BIBLIOGRAPHIE

Kourantidou, M., Kaiser, B. A., & Fernandez, L. (2021). *The economic cost of invasive species in the Mediterranean: Evidence from fisheries and tourism*. *Marine Policy*, 127, 104442.

MedECC. (2020). *Climate and Environmental Change in the Mediterranean Basin – Current Situation and Risks for the Future. First Mediterranean Assessment Report [W. Cramer, J. Guiot, & K. Marini (Eds.)]. Union for the Mediterranean, Plan Bleu, UNEP/MAP, Marseille, France, 632pp. ISBN 978-2-9577416-0-1. doi: 10.5281/zenodo.4768833.*

Plan Bleu and UNEP/MAP. (2025). Environmentally Friendly Economic Tools and Finances: A Path Towards Sustainability in the Mediterranean: Plan Bleu Edited Volume, edited by R. Degron & C. Tsakas, October.

United Nations Environment Programme/Mediterranean Action Plan and Plan Bleu. (2020). State of the Environment and Development in the Mediterranean. Nairobi.

UNEP/MAP (2025). Mediterranean Strategy for Sustainable Development 2026–2035. Decision IG.27/4, UNEP/MED IG.27/21. Available at : <https://wedocs.unep.org/items/81111d30-ff06-488c-b811-b9ea146813bb>

Avertissement

Les désignations employées et la présentation des informations dans cette publication n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part du PNUE/PAM, du Plan Bleu ou des organisations contributrices quant au statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone, ni de leurs autorités, ni quant à la délimitation de leurs frontières ou limites. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du PNUE/PAM, du Plan Bleu ou des organisations contributrices.

Droits d'auteur

La présente publication peut être reproduite, en tout ou en partie et sous toute forme, à des fins éducatives ou non lucratives, sans autorisation préalable du titulaire des droits d'auteur, à condition que la source soit dûment mentionnée. Le Plan Bleu apprécierait de recevoir un exemplaire de toute publication utilisant ce document comme source. La présente publication ne peut être utilisée à des fins de revente ou à toute autre fin commerciale sans l'autorisation écrite préalable du Plan Bleu.

© 2026 Plan Bleu

PLAN BLEU

Centre d'activités régionales de l'ONU Environnement/PAM

planbleu@planbleu.org - www.planbleu.org

Directeur de la publication : **Antoine Lafitte** Auteur : **Dr. Constantin Tsakas**

Conception graphique et réalisation : **Christelle El Selfani**

Dépôt légal : N° ISSN 2606 61 06